



Une place importante de l'aérien et du portuaire dans les activités logistiques de la Vallée de la Seine

Dans la Vallée de la Seine, la logistique représente près de 3 % des emplois salariés hors intérim. Les deux grands aéroports franciliens et les grands ports maritimes de Normandie influent fortement sur la localisation et le domaine de ces emplois. Ainsi, les zones d'emploi du Havre, de Roissy-Sud-Picardie et d'Orly comptent de 8 % à 10 % d'emplois salariés dans ce secteur. De plus, les logistiques aérienne et portuaire sont fortement représentées dans l'emploi salarié du secteur (14 %), comme dans sa richesse dégagée (23 %). Si le taux de dépendance du secteur est élevé au regard de l'ensemble des secteurs, tout particulièrement vis-à-vis de l'étranger, il est plus faible que dans la plupart des régions métropolitaines.

Caroline Levouin, Thibaut Louza, Étienne Silvestre (Insee)

La Vallée de la Seine, qui regroupe les régions de Normandie et d'Île-de-France, constitue un espace logistique de première importance.

Le secteur de la logistique comporte 25 activités et regroupe 231 600 emplois salariés hors intérim dans la Vallée de la Seine, dont les trois quarts sont localisés en Île-de-France.

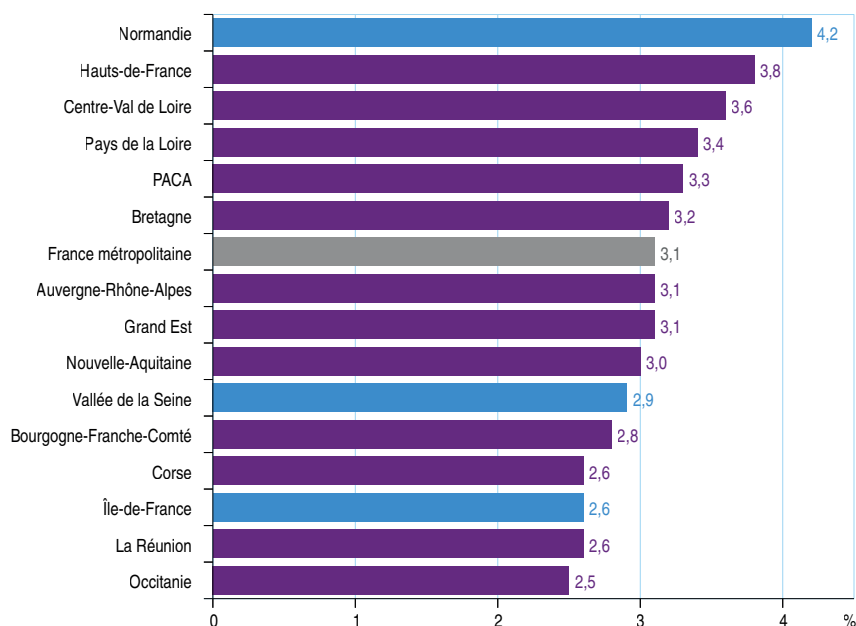
Près de 3 % des emplois salariés dans le secteur logistique

Le secteur de la logistique emploie 231 600 salariés hors intérim dans la Vallée de la Seine en 2014. Il représente 2,9 % de l'emploi salarié, soit 0,2 point de moins qu'en France métropolitaine. L'Île-de-France regroupe plus des trois quarts de ces emplois (77 %) et la Normandie, seulement un quart. Le secteur est pourtant nettement plus prégnant en Normandie (figure 1).

La logistique ne pèse en effet que 2,6 % de l'emploi salarié francilien. La région capitale se situe avec la

1 La Normandie, 1^{re} région pour la part de la logistique dans l'emploi

Part du secteur de la logistique dans l'emploi salarié des régions métropolitaines (hors intérim)



Unité : %

Source : Insee, CLAP 2014

Corse à l'avant-dernier rang des régions métropolitaines, entre l'Occitanie et la Bourgogne-Franche-Comté. La Normandie se positionne pour sa part au 1^{er} rang du classement, avec un secteur logistique occupant 4,2 % des emplois salariés. Elle devance ainsi les Hauts-de-France et le Centre-Val de Loire.

Plus d'un emploi sur dix dans la logistique dans les zones du Havre, de Vire Normandie et de Roissy-Sud Picardie

La part du secteur logistique dans l'emploi salarié hors intérim excède légèrement 10 % dans trois zones d'emploi de la Vallée de la Seine : Roissy-Sud Picardie, Le Havre et Vire Normandie. Le secteur est également bien représenté à Orly, avec plus de 8 % (figure 2).

Roissy-Sud Picardie et Orly sont deux des quatre plus importantes zones d'emploi de la Vallée de la Seine, avec respectivement plus de 400 000 et 200 000 emplois salariés. La logistique est particulièrement développée dans ces zones en raison de la présence des deux plus grands aéroports du pays (Roissy Charles de Gaulle et Orly). La zone d'emploi du Havre est la neuvième de la Vallée de la Seine, avec plus de 130 000 salariés. La forte part de l'emploi logistique dans cette zone est liée au Grand Port maritime du Havre, le second port de marchandises de France. En outre, c'est à proximité de ces centres aériens ou portuaires, et le long de la vallée de la Seine, que se concentrent principalement les plus gros entrepôts (figure 3). La zone d'emploi de Vire Normandie, où travaillent 10 000 salariés, est marquée par la présence de quatre transporteurs routiers de plus de 250 salariés. La zone se prête en effet bien à leur activité, du fait du croisement de plusieurs axes routiers.

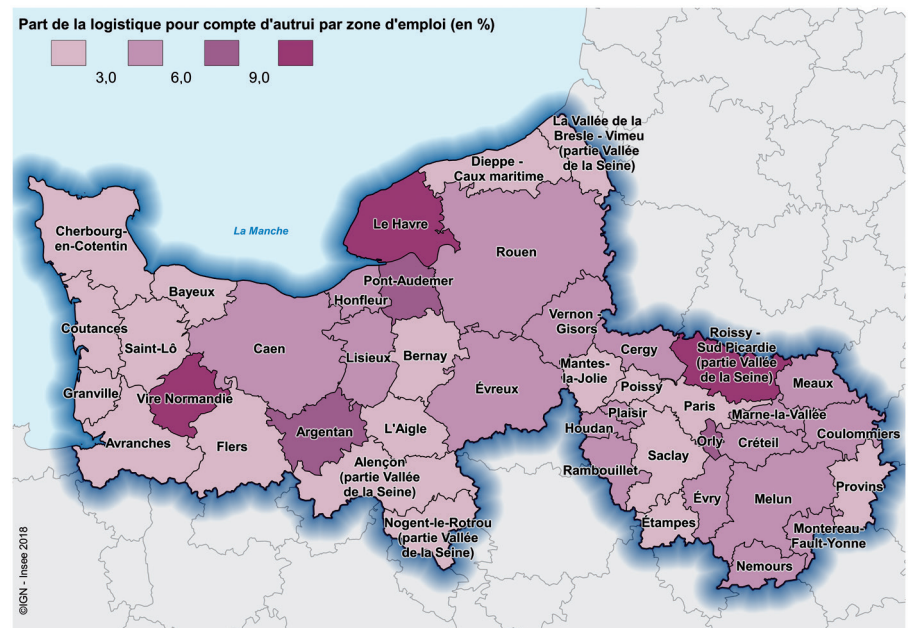
13 % des emplois logistiques dans l'aérien en Île-de-France et dans le portuaire en Normandie

22 000 établissements composent le secteur logistique, soit un peu plus de 1 % des établissements de la Vallée de la Seine. Près de la moitié d'entre eux (45 %) emploient des salariés, soit 16 points de plus que dans l'ensemble des secteurs. Quasiment deux établissements sur trois relèvent de la logistique terrestre. L'affrètement-organisation des transports, le conditionnement-entreposage et les services représentent chacun environ un établissement sur dix. Un peu plus de 7 % des établissements relèvent de la logistique aérienne ou portuaire (figure 4).

La part de chacun de ces domaines diffère toutefois sensiblement en ce qui concerne

2 Plus de 10 % de l'emploi salarié dans les zones du Havre, de Roissy et de Vire

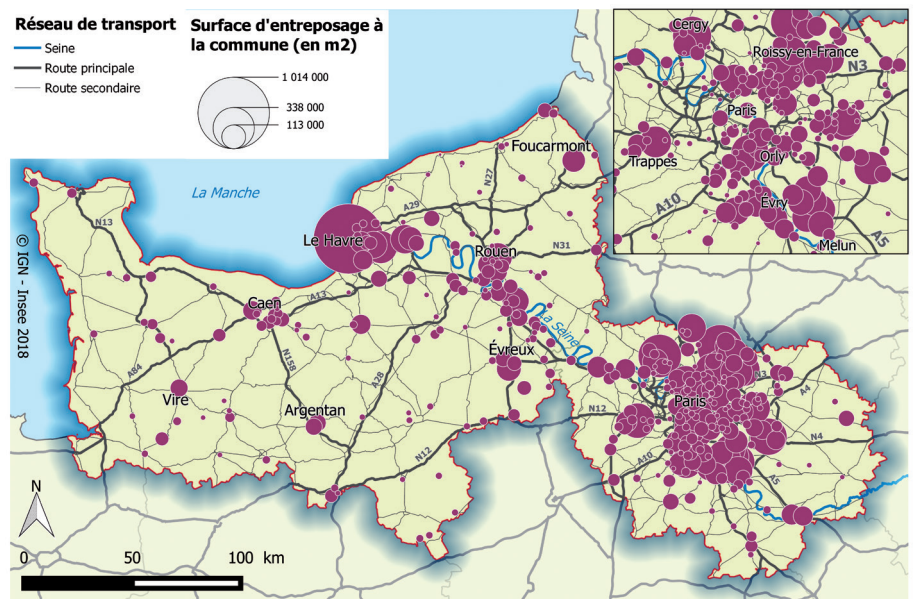
Part de la logistique dans l'emploi salarié des zones d'emploi de la Vallée de la Seine



Source : Insee, CLAP 2014

3 Les surfaces d'entreposage concentrées dans les zones de Roissy, d'Orly et du Havre

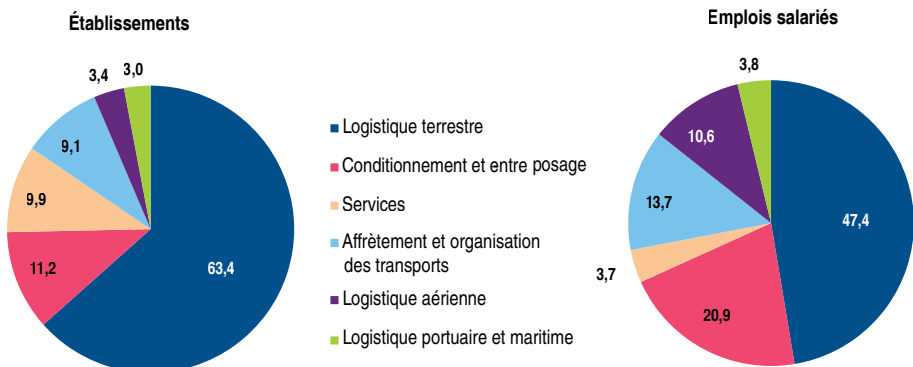
Localisation des entrepôts de plus de 5 000 m² et surface d'entreposage



Source : SDeS

4 La moitié des salariés dans la logistique terrestre

Répartition des établissements et des salariés de la logistique par domaine



Unité : %

Source : Insee, CLAP 2014

l'emploi salarié du secteur. La logistique terrestre n'en représente ainsi que la moitié, et les services que 4 %. Inversement, un emploi sur dix relève de la logistique aérienne et un sur cinq du conditionnement-entreposage. Les aéroports franciliens et les ports normands engendrent bien sûr des divergences importantes entre leurs régions respectives. Ainsi, l'aérien représente 13 % des emplois salariés du secteur logistique en Île-de-France, mais à peine 1 % en Normandie. Concernant le portuaire, c'est exactement l'inverse qui prévaut. Les domaines ont un poids différent dans les établissements et dans l'emploi salarié, en raison des tailles différentes de leurs établissements.

Plus de salariés par établissement dans la logistique que dans les autres secteurs

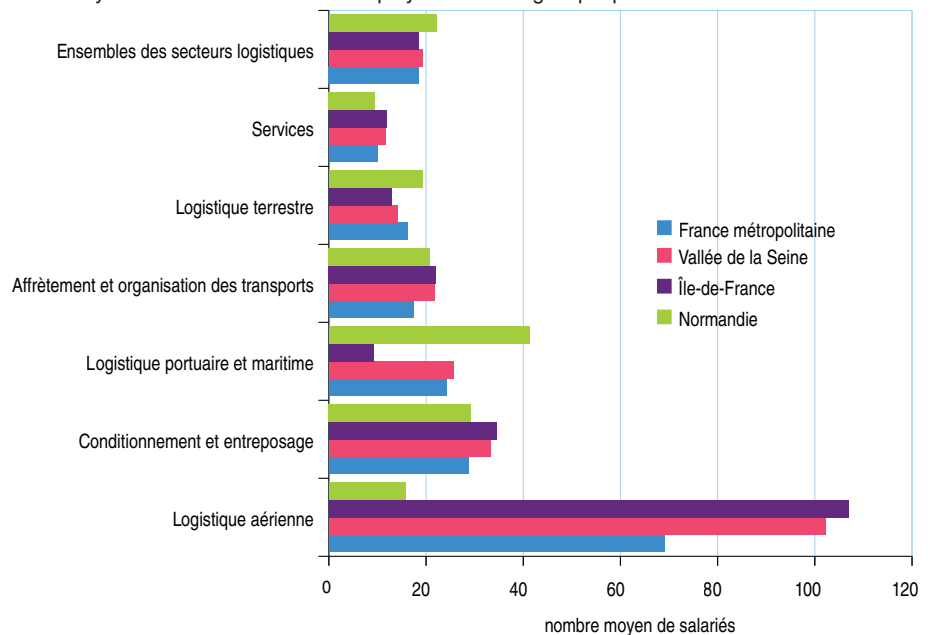
Les établissements employeurs de la logistique ont 19 salariés en moyenne, soit 5 de plus que l'ensemble des secteurs. La taille moyenne varie toutefois d'un domaine à l'autre (figure 5). Elle est particulièrement élevée dans l'aérien, avec 102 salariés. Elle l'est aussi dans le conditionnement-entreposage (33 salariés), le portuaire (26 salariés) et l'affrètement-organisation des transports (22 salariés). Elle est proche de l'ensemble des secteurs dans les deux derniers domaines. Dans tous les domaines logistiques, les établissements sont en moyenne plus grands dans la Vallée de la Seine qu'en France métropolitaine, sauf dans la logistique terrestre. L'écart est toutefois peu marqué, sauf dans l'aérien, avec 33 salariés de plus. La taille moyenne dans ce domaine est bien sûr plus forte en Île-de-France qu'en Normandie. Dans la logistique portuaire en revanche, les établissements normands sont en moyenne 4,5 fois plus grands que les franciliens.

Une dépendance élevée vis-à-vis de l'étranger, mais pas des autres régions

Dans la Vallée de la Seine, le taux de dépendance (définition) de la logistique aux centres de décision extérieurs est de 29 %, soit 7,6 points de plus que dans l'ensemble des secteurs. Comparativement aux autres régions, cette dépendance est toutefois assez faible (figure 6). En effet, le secteur dépend fortement de l'étranger (14 %), mais relativement peu des autres régions (15 %). Une dépendance élevée vis-à-vis de l'étranger peut-être perçue comme une perte d'autonomie, mais c'est aussi le signe d'une forte attractivité du territoire pour les investissements étrangers. La faible dépendance aux autres régions résulte du fait que les entreprises ont souvent leur siège en Île-de-

5 19 salariés par établissement employeur en moyenne dans la Vallée de la Seine

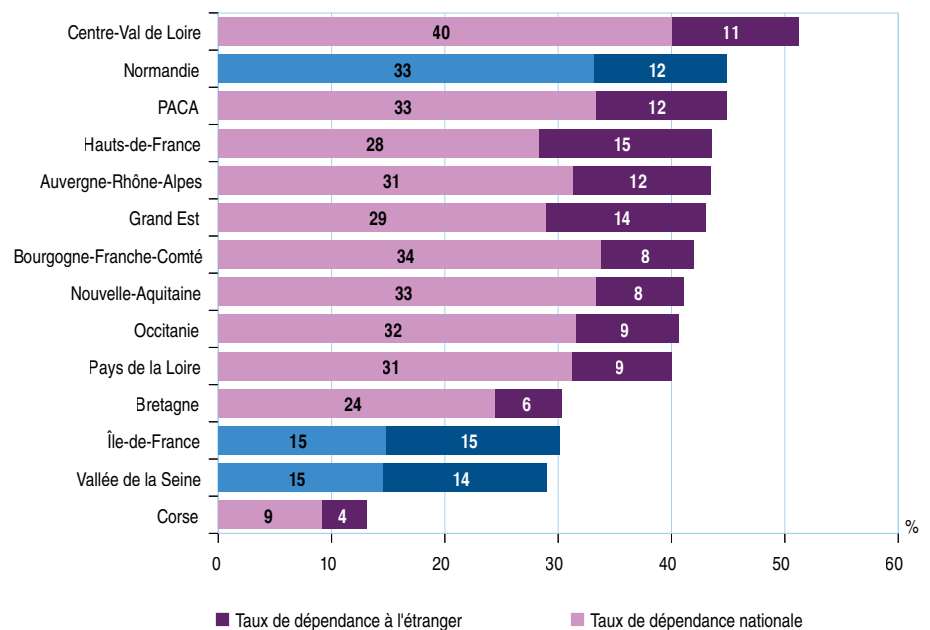
Taille moyenne des établissements employeurs de la logistique par domaine



Unité : nombre moyen de salariés
Source : Insee, CLAP 2014

6 La Normandie, une des régions les plus dépendantes de centres de décision extérieurs

Taux de dépendance de la logistique par région et type de dépendance



Unité : %
Source : Insee, CLAP et LIFI 2014

L'approche fonctionnelle de la logistique en Vallée de la Seine

Tous les salariés ayant un métier logistique n'exercent pas nécessairement leur fonction dans un établissement dont la logistique est le cœur d'activité. Un cariste, par exemple, peut exercer son emploi au sein d'un établissement spécialisé dans la métallurgie. Dans la Vallée de la Seine, en 2014, 60 % des salariés ayant un métier logistique exercent ainsi leur activité en dehors du secteur logistique. C'est pourquoi, une approche fonctionnelle (ou par métier) complète utilement l'approche sectorielle où seuls les emplois du secteur logistique sont comptabilisés.

En 2014, les métiers logistiques en Vallée de la Seine regroupent 382 000 salariés. Ces emplois se trouvent fortement concentrés sur cinq métiers (conducteurs routiers, livreurs, ouvriers du tri, magasiniers qualifiés et ouvriers de la manutention) qui rassemblent les trois quarts des effectifs. De manière plus large, les fonctions d'ouvriers sont très nettement sur-représentées.

De fait, les femmes sont très minoritaires (seulement 16 % des emplois). La part des CDI et la durée du travail apparaissent élevées, mais le recours à l'intérim est particulièrement développé : 15 % contre 3 % pour l'ensemble des professions, près d'un quart des intérimaires de la Vallée de la Seine exercent un métier logistique. Le salariat est la forme d'emploi dominante, les travailleurs indépendants ne représentant que 2 % du total des emplois. À qualification identique, les salariés de la logistique, hors intérim, sont mieux rémunérés que dans l'ensemble des secteurs, sauf pour les cadres franciliens.

France. Ainsi, le degré de dépendance nationale du secteur est beaucoup plus bas en Île-de-France (15 %) qu'en Normandie (33 %).

La richesse dégagée (*définition*) par la logistique dans la Vallée de la Seine est de 17,6 milliards d'euros en 2014, soit un tiers de celle dégagée au niveau national. La contribution du secteur à la richesse de la zone est de 3,9 %. Bien que l'essentiel de cette richesse (84 %) soit d'origine francilienne, la contribution du secteur à la richesse de chacune des deux régions est plus élevée en Normandie (5,4 %) qu'en Île-de-France (3,7 %).

Les créations des micro-entrepreneurs multipliées par deux

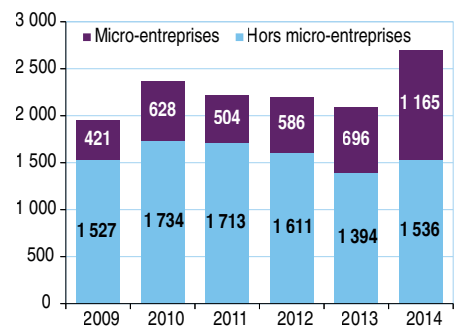
En 2014 dans la Vallée de la Seine, le taux de création d'entreprises (*définition*) dans

la logistique ne diffère que très légèrement de celui observé dans l'ensemble des secteurs (15,1 % contre 14,8 %). Mais, par rapport aux années précédentes, la logistique affiche en 2014 une dynamique remarquable, et cela tout particulièrement dans la Vallée de la Seine.

Cette évolution est uniquement due à la progression des créations de micro-entreprises de la logistique en 2014 (*figure 7*), qui se trouvent quasiment multipliées par deux. Elle concerne presque exclusivement le domaine des « autres activités de poste et de courrier » et notamment les livraisons à domicile. Hors micro-entreprises, les créations sont globalement stables. Elles restent majoritaires (57 % des créations du secteur), mais leur part a fortement reculé. La logistique terrestre, représente quasiment trois créations hors micro-entreprises du secteur sur quatre. ■

7 En 2014, plus de 2 créations sur 5 sont des micro-entreprises

Création d'entreprises dans le secteur de la logistique de la Vallée de la Seine



Unité : nombre
Source : Insee, REE

Définitions et sources

Richesse dégagée : La notion de richesse dégagée correspond à une ventilation entre établissements d'une même entreprise de la valeur ajoutée créée par l'entreprise. Elle permet de quantifier le poids local de l'activité économique.

Taux de création d'entreprises : Le taux de création d'entreprises est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année n au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année n-1.

Connaissance locale de l'appareil productif / Clap : Le dispositif Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) est conçu pour fournir des statistiques sur le tissu économique local. Il produit des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Méthodologie

La logistique peut être appréhendée selon deux approches : une approche sectorielle, qui regroupe les activités réalisant des prestations logistiques pour le compte d'autrui, et une approche fonctionnelle, qui regroupe l'ensemble des métiers logistiques, qu'ils soient exercés dans un établissement relevant du secteur de la logistique ou non.

L'approche sectorielle regroupe 25 activités. Les établissements exerçant leur activité principale dans une de celles-ci appartiennent au secteur de la logistique (« logistique réalisée pour compte d'autrui »). Ces secteurs regroupent 231 600 emplois.

L'approche fonctionnelle regroupe 25 métiers du transport de marchandises, de l'entreposage et de la maintenance (données complémentaires). Elle permet d'identifier les métiers exercés dans les secteurs de la logistique mais aussi les métiers logistiques exercés dans des établissements non logistiques (« logistique réalisée pour compte propre »). Ces métiers regroupent 382 100 emplois.

Pour en savoir plus : *Insee Dossier Normandie* n° 12, « Plus de 460 000 emplois liés à la logistique dans la Vallée de la Seine ».

Pour en savoir plus

- Levouin C., Louza T., Mura B., Reboul J-L., Silvestre É., « Plus de 460 000 emplois liés à la logistique dans la Vallée de la Seine », *Insee Dossier Normandie* n° 12 (juin 2018)
- Lejeune F., Terra S., « La troisième région logistique française », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 55, (août 2017)
- Blazévic B., Caritg J-P., Maillard M., Préterre E., Rai-Punsola V., « La Haute-Normandie, atout logistique dans l'espace Paris Seine Normandie », *Cahier d'Aval Haute-Normandie* n° 96, (sept. 2013)

